

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

25^e anniversaire de l'Académie

Découvrez le programme des festivités en page 5



Un waysien
raconte...

en page 3

A la recherche
de passe-
murailles

en page 4

Inondations,
du jamais vu
à Genappe

en page 6

La police
mène
l'enquête!

en page 13

220 ans
et toujours
debout!

en page 16



Une rentrée vachement chouette
en page 14



Un dimanche à Genappe

Les commerçants et les sportifs remettent le couvert et vous invite à passer «Un dimanche à Genappe».

Le 18 septembre 2016 aura lieu la quatrième édition d'«Un dimanche à Genappe»: le salon des commerçants et le salon des sports.

Rendez-vous au complexe sportif de Genappe de 11h à 18h, l'occasion de passer une belle journée conviviale et de venir à la rencontre des commerçants ainsi que des clubs sportifs de notre entité.

Les commerçants vous proposeront des ateliers, concours, dégustations, jeux de société et toujours l'agréable défilé de vêtements qui clôtura la journée.

Nos clubs sportifs vous don-

neront un bel aperçu de l'offre existante sur l'entité. Ils seront là pour vous parler de leurs clubs et vous proposeront des démonstrations, miroir de leur activité.

La brasserie sera assurée par Toff et le repas, le midi, se composera d'une assiette barbecue: (3 viandes, crudités, sauce et pomme de terre en chemise) qui vous sera proposée au prix de 15€. Comme l'an passé, quelques petites surprises seront au rendez-vous et animeront votre journée.

Participez nombreux et rendez visite aux participants, vous passerez un agréable dimanche en famille ou entre amis!

Renseignements

Réservations des repas
Renaud Van Peteghem:
0477/32.94.03.

Sécurité Routière & Citoyenneté

La sécurité routière, des plus jeunes aux aînés, c'est l'affaire de tous! Apprenons le bon sens, l'évidence, le respect de l'autre, de la règle plutôt que d'affronter les interdictions.

Une conférence-débat animée par Max Zimmermann, Directeur de TVCom avec Benoît Godart, Porte-parole de l'IBSR, Gilbert Hardy, Chef de Corps à la retraite, zone de police de Wavre, Michaël Manganiello,

Animateur APPER asbl, Yves Lefevre, Sapeur pompier professionnel et écrivain, Pascal Alexandre, Témoin et André Flahaut, Ministre d'État.

Une rencontre proposée par le Forum André Flahaut avec la collaboration des PAC du BW et de Genappe, de l'Espace Bellevue, de Solidarité.

Renseignements

Le mardi 13 septembre à 18h30, Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99
Entrée gratuite
010/81.61.81 ou
blogflahaut@hotmail.com

Petit déjeuner Oxfam

Cette année, c'est à la Maison Galilée que vous êtes invités à participer au petit déjeuner OXFAM proposé par PACAGE. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir les produits du commerce équitable en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine... chocolat, miel, sucre, céréales, café, confitures, jus, biscuits...

Cette année, les alternatives locales citoyennes seront mises à l'honneur... et là nous vous en réservons la surprise! Des alternatives à Genappe il y en a beaucoup. Ce qui est clair, c'est que nous vous proposerons de déguster les produits des fermes de Genappe (lait, beurre, fromage) et le pain viendra de chez nous évidemment.

Renseignements

Le 9 octobre de 8h à 11h à la Maison Galilée, parking du centre de Genappe.
Inscriptions vivement recommandées (8h, 9h, 9h30, 10h) auprès de Christine Gilain:
0472/07.07.17
info.pacage@gmail.com



Sur la route des merveilles de l'UNESCO dans les terres du Hainaut

Le cdH de Genappe vous propose une excursion en car le 20 septembre, à la découverte de deux sites exceptionnels du patrimoine hennuyer. Au cours de cette journée de détente, nous visiterons le site du Bois-du-Luc, l'un des plus anciens charbonnages de Belgique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012, situé à Houdeng-Aimeries. Le repas de midi sera servi à la «Cantine des Italiens». L'après-midi, une visite guidée de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, complétée par un parcours en bateau, vous sont proposés. Ensuite nous nous dirigerons vers l'Abbaye de Bonne Espérance à Estinnes où nous pourrons déguster une collation.

Renseignements

Participation: 55€ par personne, collation et repas de midi compris, sauf boissons du repas (filet de dinde à la Grisette avec frites + café), à verser sur le compte: BE90 7320 3202 7532 en précisant le nom des participants.
Lieux d'embarquement:
8h00: Bousval, place de la gare, devant la salle de sports
8h15: Loupoigne, école communale
8h30: Genappe, place de la gare, rue de la station
8h45: Vieux-Genappe, place de mercurey Le retour à Genappe est prévu vers 18h.
Inscription: Gérard Bougnart 0478/94.02.66 ou Benoît Huts 0474/79.76.96



Conférence : «L'alcool, une drogue dure qui tue nos jeunes».

Le 29 septembre 2016 Conférence du Docteur Raymond Gueibe, Psychiatre et Alcoolologue La consommation d'alcool est culturellement admise et socialement banalisée. Voire renforcée par les fabricants à grand renfort de publicités coupées et d'activités festives.

Au début, on trouve l'alcool agréable, il permet de faire la «fête», de se détendre, de passer de bons moments entre copains. Et puis... on prend l'habitude de prendre un verre plus régulièrement. L'habitude s'installe ainsi que la dépendance. Aujourd'hui, on sait que les

effets de l'alcool correspondent à l'action d'une drogue et crée une dépendance physique ou psychique et que cette dépendance entraîne toute une série de problèmes sérieux.

Les parents qui se préoccupent de la santé de leurs enfants veillent à ce qu'ils ne tombent pas dans la drogue. Or, la banalisation de l'alcool commence très tôt, en famille... Peut-être déposez-vous chaque jour cette drogue insidieuse sur votre table sans le savoir. Une drogue bien plus dangereuse que toutes les drogues réunies. L'alcool est une drogue dure qui

tue plus que toutes autres réunies. Il n'est pas question de prohiber l'alcool. Il faut cependant rappeler que l'alcool tue trop et surtout beaucoup des jeunes. Quel est l'impact de l'alcool sur le corps humain? Comment éviter de devenir dépendant? Comment en parler aux jeunes?

Renseignements

Le 29 septembre 2016 à 20h, Conférence publique et gratuite organisée par l'ASBL «Soins et santé à Genappe» avec le soutien de la Ville de Genappe. Camille Zuliani, Présidente
0485/24.21.40



Musique à Glabais, Ensemble Artès

Pour notre troisième concert de l'année, c'est le violoncelle qui sera mis à l'honneur. Le violoncelliste Alexandre Debrus, que le public de Musique à Glabais connaît bien en tant que membre du trio Carlo Van Neste, nous propose un programme remarquable qui nous fera voyager entre la musique baroque italienne à Venise avec Antonio Vivaldi, et le classicisme viennois avec Joseph Haydn et aussi Luigi Boccherini, son contemporain, qui a commencé sa carrière à Vienne avant de la poursuivre en Italie et surtout en Espagne.

Le violoncelle était trop souvent relégué au rôle de basse continue quand Vivaldi compose ses concertos pour cet instrument: on peut dire que c'est lui qui a imposé le violoncelle comme instrument soliste en lui dédiant la bagatelle de 27 concertos. Boccherini et Haydn ont plus tard contribué également à sa libération du jouc de la viole de gambe.

C'est avec l'Ensemble Artès qu'Alexandre Debrus interprétera deux concertos de Vivaldi: le RV 398 en Do majeur et le RV 418 en La mineur. De Joseph Haydn, le Concerto n°1 en Do majeur et de Luigi Boccherini le concerto en Sol majeur G 480.

L'Ensemble Artès a vu le jour à l'initiative de la Fondation Carlo Van Neste. Afin d'assurer la promotion des artistes qu'elle soutient, la Fondation a créé un orchestre de chambre à géométrie variable composé des meilleurs artistes belges.

Outre Alexandre Debrus, violoncelliste soliste, l'ensemble sera composé pour la circonstance de: Wibert Aerts, 1^{er} violon et conducteur - Orlane Tissier, 2^e violon - Clément Holvoet, alto - Elena Abdrashitova, violoncelle.

Renseignements

Le 25 septembre 2016 à 17h à l'Eglise de Glabais.
Entrée en prévente: 14€. (le jour même: 16€)
Vente et réservation:
067/77.10.51 - 02/351.15.53, ou
hubert.frissaer@gmail.com ou paiement au compte de Musique à Glabais: BE19 0682 4291 5612



Réserve naturelle de Genappe les prochains rendez-vous

Comment faire à bon compte un peu d'exercice en plein air tout en donnant un coup de pouce à la nature? Ne cherchez plus: participez à l'une ou l'autre gestion à la réserve naturelle de la sucrerie.

Cette réserve naturelle domaniale est gérée par le département de la nature et des forêts (DNF) de la Région wallonne, propriétaire des lieux. Etant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour couper des saules qui assèchent les bassins de décantation; dégager des passages pour les visites guidées ou éliminer des plantes invasives. Les tâches sont donc diverses: tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler... en fonction des compétences de chacun, au rythme qui convient et le temps que l'on veut.

Ces actions de gestion sont

gérées par Environnement-Dyle, en concertation avec le DNF.

Le matériel est fourni par Environnement-Dyle, grâce à un subside provincial. C'est également la province qui assure les bénévoles.

Impatient de participer? Prenez votre agenda et notez les prochaines gestions:

- Dimanche 11/09 à 9h30

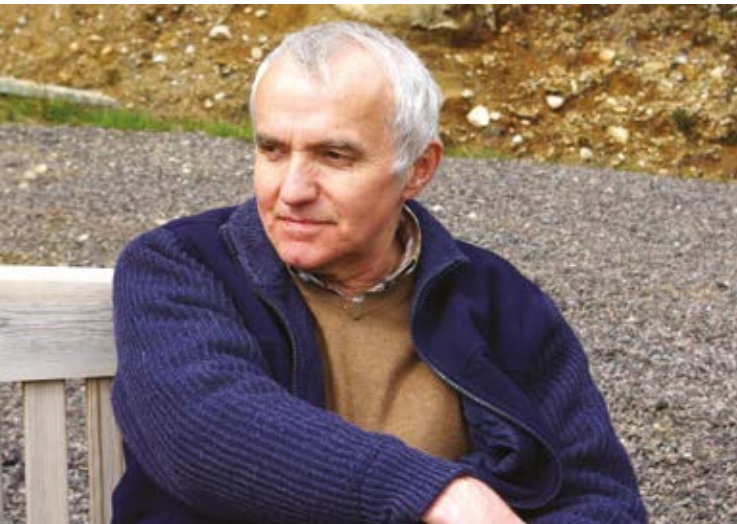
- Dimanche 16/10 à 9h30

- Dimanche 11/12 à 9h30

Lieu de RV: à l'entrée actuelle de la réserve, chemin Colau Pirette: à partir du rond-point de la sucrerie à Loupoigne, remontez le seul chemin non asphalté sur 500m. Ornières sur 200m mais passage sans problème pour voitures.

Renseignements

Environnement-Dyle,
Michèl Fourmy 0477/43.16.78
environnement.dyle@gmail.com



«Ways, Village, village», de Claude Scarnière, 2^e édition

Suite à la disparition prématurée de son auteur, Claude Scarnière, la famille, avec le soutien de la Waysienne ASBL (le comité des fêtes de Ways), a décidé de rééditer l'ouvrage initial écrit en 1988. Sortie prévue: automne 2016. Si vous désirez l'acquérir, une souscription est ouverte. Le prix d'achat approximatif sera +/- de 30€.

Renseignements

Colette Pottiez: 0477/60.79.09 scarniere@gmail.com.



En panne d'inspiration ?

cellules-grises.be

Graphisme, impression, site Internet et beaucoup de bonnes idées
Contact: Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Le mot du Bourgmestre



Nous avons profité de l'été pour remettre de l'ordre dans nos bâtiments scolaires. Les petits élèves de Genappe ont repris le chemin de l'école et retrouvé leurs copains de classe. A Ways, les deux nouvelles classes de la section maternelle étaient prêtes pour le 1^{er} septembre. Je vous invite à venir les découvrir le 15 septembre à 18h lors de l'inauguration officielle. Pour la rentrée de janvier, c'est à Houtain-le-Val qu'une nouvelle classe sera mise à la disposition de la section maternelle. Pour l'heure, je souhaite à tous nos écoliers une excellente rentrée faite de projets et de découvertes en tout genre.

Bonne nouvelle, le 14 juillet dernier, le Gouvernement wallon a pris la décision de retenir le projet du Groupe d'Action Locale, le GAL «Pays des 4 bras», déposé par les communes de Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville. Cette décision est assortie d'un financement de 1.688.841 € pour financer pendant cinq ans notre projet en partenariats avec des acteurs privés.

Un Groupe d'Action Locale (GAL) rassemble des Communes, des associations et des acteurs privés d'un même territoire (les 3 communes) qui se sont entendus sur une Stratégie de Développement Local (SDL). Ce programme qui s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER (liaisons entre actions et développement de l'économie rurale) est financé par des fonds européens et le Plan wallon de développement rural 2014 - 2020. Au travers de ce projet participatif, le Pays des 4 Bras veut mettre en place un atelier et une vitrine des produits du terroir et du territoire. Les objectifs sont notamment de développer une économie locale et circulaire, d'améliorer l'accessibilité du territoire, de renforcer les services de proximité et la capacité d'accueil des touristes et de mettre en valeur le patrimoine.

Ces objectifs se déclinent au travers de fiches projet, portées par des partenaires. Ces fiches concernent la production, la diffusion et la promotion des produits locaux, le développement culturel sur les trois communes, la création d'un centre du visiteur à vocation touristique sur le site de la ferme de Gémioncourt, la mise en oeuvre d'un plan d'intermodalité et de mobilité douce. La coordination de ces projets sera assurée par un coordinateur, recruté par une ASBL qui est en cours de création et qui réunira les représentants des Communes, des associations et des partenaires privés. La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) accompagne ce projet en offrant une assistance technique pour conseiller, accompagner et finaliser le projet qui à terme installera ses bureaux sur le site de la Ferme de Gémioncourt, à Baisy-Thy aux limites des communes de Villers-la-Ville et Les Bons - Villers.

Pour terminer, je voudrais couper le cou à une rumeur.

Contrairement au souhait du groupe Ecolo de Genappe qui voudrait que les colis du troisième âge soient «détournés» et distribués aux bénéficiaires des réfugiés. Les colis seront effectivement distribués en septembre aux seniors de plus de 65 ans, comme nous le faisons depuis de très nombreuses années, à la grande satisfaction des personnes concernées.

En ce qui concerne l'aide aux réfugiés, les pouvoirs locaux apportent également leur contribution. En effet, le CPAS a pour mission l'accueil et l'accompagnement de 14 personnes qui disposent d'un logement, d'une aide financière et alimentaire et d'un soutien à la vie quotidienne.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre.



Place aux enfants, le 15 octobre



L'univers des adultes s'ouvre aux enfants de 8 à 12 ans! «Place aux Enfants» est une activité ludique et pédagogique. Ce jour-là, le monde des adultes s'ouvre à la curiosité des enfants qui observent et participent aux activités économiques, politiques, sociales, culturelles et sportives de leur quartier, de leur commune. Ils découvrent l'envers du décor en pénétrant dans le monde du travail grâce à un éventail de parcours différents.

Comment participer à cette passionnante journée ?

Les formulaires d'inscription et les parcours seront distribués dans toutes les écoles primaires

de Genappe. Ils seront également disponibles à la Bibliothèque et sur www.genappe.be dans le courant du mois de septembre.

Les inscriptions doivent être déposées avant le 24 septembre 2016 à la Bibliothèque, Espace 2000 à Genappe.

Nous recherchons des «Passe-murailles»

Ces personnes accompagnent et encadrent les enfants pendant la journée pour les véhiculer, les guider dans leurs questions, stimuler leur intérêt et leur attention, partager avec eux les découvertes... et en profiter aussi personnellement. Le comité «Place aux

Enfants» lance un appel aux bonnes volontés pour soutenir ce projet en endossant le costume de «Passe-muraille» le temps d'une journée!

Renseignements

Kristel Durant, Service des Affaires Générales, 067/79.42.43
Stéphanie Bury, 0477/46.72.14

Inscriptions

Enfants et Passe-murailles
Virginie Dumont,
Bibliothèque: 067/79.42.92

«Place aux enfants» est organisé par la Ville de Genappe avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Inauguration des classes de maternelles de l'école de Ways

Le 15 septembre à 18h30

Les petits élèves des classes maternelles de l'école de Ways bénéficient de deux locaux flambants neufs. Le chantier des deux nouvelles classes s'est achevé fin août, tout juste pour la rentrée scolaire.

Commencé le 21 mars 2016 par l'entreprise Compté et Fils 2016, le montant global des travaux s'élève à 219.816€. Jusqu'en 2014, Le Fonds Cornet de Ways Ruart assurait l'enseignement libre non confessionnel, maternel dans le village de Ways. Cette année-là, le Fonds Cornet a fait part à la Ville de son intention de mettre un terme à l'activité de la

«Petite Ecole de Ways» et de fermer les portes de l'école le 30 juin 2015. Le temps étant venu pour la fondation de réorienter ses activités notamment vers l'aide aux plus démunis.

C'est pour assurer la pérennité de l'enseignement maternel dans une école de proximité que le Collège a décidé d'ouvrir une section maternelle à Ways pour la rentrée scolaire de 2015 et de construire ces deux nouvelles classes que nous vous proposons de découvrir.

Renseignements

Le jeudi 15 septembre à 18h30. Ecole de Ways, 85 Grand'route à Ways.



Reprise des activités à l'école des devoirs

Ni une étude, ni une garderie, l'école des devoirs «l'arc-en-ciel» joue un rôle original dans l'accueil des enfants de 6 à 12 ans, en transition entre l'école et leur milieu de vie. En développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animation, elle contribue à leur épanouissement. Inscriptions : le lundi 12 septembre prochain de 15h à 18h. Reprise des activités le mardi 13 septembre.

Renseignements

École des devoirs: Maison Galilée, rue de Bruxelles, 41 à Genappe. Service des Affaires générales de la Ville: Chantal Sablon, 067/79.42.44 - Marie-Christine Michaux, coordinatrice: 0494/13.03.37

Garde médicale

SEPTEMBRE

04 Dr. Gauthier 067/78.05.06
11 Dr. Devaux 067/77.37.57
18 Dr. Dardenne 067/77.35.61
25 Dr. De May 0470/61.53.52



Il était une fois la plaine d'été 2016



Un brin d'imagination, un soupçon d'ingéniosité, une pincée de créativité...

Les animations de la plaine d'été, riches en surprises et moments forts, ont amusé les enfants tout en suscitant leur curiosité et leur goût pour la découverte d'univers nouveaux.

Du 4 juillet au 12 août... 6 semaines d'activités durant lesquelles nous avons accueilli près de 220 enfants.

Je tiens à remercier toute l'équipe pour l'excellent travail accompli au niveau de

l'encadrement et des animations débordantes d'entrain. Pour la coordination: Isabelle Botman, Julines Toparelli, et Mathilde Petit.

Pour l'animation: Girboux Béborah, Ferreyra Daphné, Virginia Emanuele, Cahen Aurélie, Julie Anciaux, Fink Maude, Van Elewyck Nathan, De Couve Floriane, Bouwmeester Thomas, Vannerom Mathilde, Cox Elisabeth, Elskens Elise, Jacobs

Alexandre, Hanssens Aurore, Cange Arnaud, Looze Bryan, Lambert Guillaume, Colson Hugo et Wieme Margaux..

Merci également à l'équipe de l'ISBW qui ont cocoonés nos tous petits: Andy Hautenauve, Domenico D'Amico Maimone, Emmanuelle Vandamme, Myriam Gossiau, Sophie Graziano, Souad Seggour, Sylvie Defurne, Johanna Da Piedade, Nadège Denieau

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81



L'essentielle
Institut de beauté et pédicure médicale



Des portes ouvertes pour le 25^e anniversaire de l'Académie ?



Le 16 septembre à 18h

Cette année académique marque le 25^e anniversaire de la création de l'implantation de Genappe. A cette occasion, la ville a procédé, durant cet été, à la rénovation des locaux qui accueillent les différents cours de l'enseignement artistique. Un marché de travaux a été confié à CDGO sprl pour le remplacement des dalles de plafond ainsi que la rénovation de la salle de danse (plafonds, barres, miroirs et tentures). Le service Travaux et l'équipe des jeunes jobistes de «Eté Solidaire» se sont chargés du rafraîchissement, de la peinture et des menuiseries du bâtiment.

Thierry Meurens, directeur de l'Académie de l'époque, avait proposé à la Ville de Genappe d'ouvrir une antenne, qui dépend toujours aujourd'hui de l'Académie de Nivelles. En 25 ans, l'antenne de Genappe est devenue la plus importante de l'Académie de Nivelles car elle accueille, à l'Espace 2000 près de 360 élèves dont 77% habitent notre commune.

Actuellement dirigée par Patricia Dacosse, l'Académie de Genappe propose un cursus cohérent et complet aux élèves du cours de danse, des cours d'instruments et des arts de la parole. En effet, le développement des activités de l'Académie est une ligne de force importante de notre politique culturelle et de jeunesse. Celle-ci permet aux jeunes de développer une expression culturelle dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole. La Ville de Genappe y consacre chaque année un budget de 156.000€ et met à disposition de l'Académie des classes à l'Espace 2000, ce qui permet d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Un poste de secrétariat-surveillance a été créé en 1999, à charge de la Ville pour un quota horaire de 22 heures par semaine. La répartition horaire se composait

en 2015 de 56 périodes pour la ville de Genappe et 69 périodes pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Inauguration et Portes ouvertes bienvenue à toutes et tous!

Pour fêter ce 25^e anniversaire, les classes de l'implantation ont présenté un spectacle sur le thème manouche, «Le printemps des gitans», intégrant toutes les disciplines au mois de mai dernier. Une réouverture officielle est programmée ce 16 septembre prochain à 18h afin de marquer les 25 ans de la création de l'implantation. La séance débutera par l'inauguration des locaux de l'Académie, suite à la rénovation, et sera suivie de la visite des locaux, de la réception qui sera agrémentée par des animations proposées par les différents cours de l'Académie. Bienvenue à toutes et tous!

Se découvrir dans la pratique d'un art, prendre du temps pour soi, partager ce temps avec d'autres, se dépasser, se surprendre, s'épanouir.

Dès 5 ans, en avant la musique

Dès l'âge de 5 ans, l'Académie propose un éveil musical et une découverte de ce qui fait la musique. Dès 8 ans, et en fonction de l'âge, ce sont des cours de formation musicale donnés de manière ludique et divertissante qui amènent à la pratique d'un instrument au choix: piano, guitare, violon, flûte traversière, etc. Le plaisir de jouer, seul ou à plusieurs -classique ou moins classique- est au cœur de la pédagogie et découle tout natu-

rellement vers des présentations publiques diverses.

Alors on danse! On joue!

Dès l'âge de 5 ans, on peut enfile aussi ses chaussons. Cette discipline, qui est ouverte aux filles comme aux garçons, propose des cours de danse classique et d'expression chorégraphique. Ceux-ci offrent aux élèves la technique, la maîtrise du corps et l'écoute nécessaires à la construction d'un ballet. Un spectacle tout en beauté clôture l'année académique. Les cours d'arts de la parole plongent les élèves, dès 6 ans et en fonction de leur âge, dans la pratique de la diction, de la déclamation, du théâtre, de l'improvisation. En bref, tout ce qui constitue le jeu de l'acteur. Les présentations publiques sont multiples et amènent les apprentis comédiens vers une maîtrise de leur art.

Théâtre: «En scène» pour les adultes

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'Académie de Genappe, un nouveau cours «En scène» sera spécifiquement dédié aux adultes, à partir de la rentrée de septembre. Autant de rencontres et de créativité que vous proposent les professeurs de l'Académie, pédagogues diplômés et artistes confirmés, tous les jours de la semaine, dès 16h (mercredi dès 13h). L'inscription pour l'année scolaire 2016-2017 est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, coûte 71€ pour les enfants de plus de 12 ans et jusqu'à la fin des études supérieures et 176€ pour les adultes, et cela, quel que soit le nombre de cours suivis. Toute une série d'exemptions sont possibles.

Renseignements

067/79.42.96, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 12h à 18h, hors congés scolaires.

Fureur de lire 2016: La bière racontée et dégustée

La Fureur de lire est une opération annuelle de la Communauté française qui existe depuis 1991. Son objectif est la promotion de la lecture. Elle est coordonnée par le Service général des lettres et du livre et se déroule principalement dans les bibliothèques publiques et les librairies labellisées. La Fureur de lire vous propose des rencontres avec des auteurs & des illustrateurs, des balades contées familiales, des lectures à voix haute pour les enfants, des expositions sur la BD.

Chez nous, les Bibliothèques du Brabant wallon se mobilisent ensemble pour présenter des activités autour du thème de la Bière du 12 au 20 octobre. «La bière racontée et dégustée» se présente sous la forme d'un «D'Lire Brassé», d'un voyage de lectures autour de la bière, mis en bouche par des conteuses et les bibliothécaires.

Cette année, à Genappe, nous aurons le plaisir de vous retrouver le mercredi 12 octobre à partir de 18h30 au café de La Lanterne (Rue de Bruxelles, 1-3 - 1470 Genappe). Le spectacle «Ivresses», de la conteuse Magali Mineur sera suivi d'une dégustation de bières locales (Lothier, Ginette...)

Tarifs:

10€ (contes + dégustations), 25€ (contes + dégustations + repas plat unique): réservation auprès du Café de La Lanterne au 067/84.02.61

Les Mercredis de la bibli'

Chaque troisième mercredi du mois, nous vous invitons à passer un moment de détente et d'amusement à la bibliothèque de Genappe entre 14h et 16h selon une thématique proposée par les bibliothécaires. Ces séances sont consacrées à la présentation des outils «Samarcande» (catalogue en ligne des bibliothèques de Belgique) et «Lirtuel» (Plateforme de téléchargement de livres numériques), à l'Origami et aux trucs et astuces pour recouvrir les cahiers de vos enfants.

Les deux prochaines séances sont planifiées:

Le 21 septembre

Origami (Déf. Larousse: nom masculin. Art traditionnel japonais du papier plié et découpé). Pour participer à l'atelier, nous vous demandons de vous munir de votre papier.

Le 19 octobre

Présentation des outils «Samarcande» (catalogue en ligne des bibliothèques de Belgique) et «Lirtuel» (Plateforme de téléchargement de livres numériques).

Ces ateliers sont libres d'accès et gratuits



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné

Inondations «Du jamais vu à Genappe»



Les pluies torrentielles du mois de juin feront sans doute partie de la mémoire collective d'un bon nombre d'habitants de l'entité. Deux épisodes orageux d'intensité exceptionnelle en 3 semaines, c'était du «Jamais vu»!

Par deux fois, nous avons dû déclencher le Plan d'Urgence et d'Intervention Communal pour gérer les urgences et coordonner les services de secours: Police, Pompiers, Services médicaux, Service des travaux de la Ville, CPAS, Protection civile, personnel communal et certaines entreprises privées, venues en renforts...

Des dégâts innombrables

Le 7 juin, un véritable déluge s'est abattu sur notre commune: 800 ménages touchés, des bâtiments, de nombreuses voiries et des trottoirs lourdement impactés. A plusieurs endroits la Dyle est sortie de son lit ainsi que La Cala et les étangs de Bousval, des torrents de boue ont envahi nos routes et de nombreuses propriétés.

Le 23 juin, alors que le nettoyage et les réparations étaient en cours, que les terres et le réseau d'égouttage étaient fragilisés et saturés, un nouvel orage a anéanti nos efforts et touché à nouveau de nombreux ménages. A la pluie et la boue se sont ajoutés des arbres et des branchages couchés sur nos routes, empêchant à plusieurs endroits le passage des secours.

Ce deuxième épisode eut pour inévitable conséquence de reporter d'autant la fin des travaux de nettoyage de remise en ordre du domaine public.

Nettoyage et remise en ordre

Par deux fois, les ouvriers du service des travaux et plusieurs employés communaux ont été réquisitionnés. Ne ménageant pas leurs efforts, les ouvriers ont travaillé de longues heures pour sécuriser le territoire et répondre aux demandes urgentes.

Dès le lendemain matin et pendant plusieurs semaines, nous avons mis tout en œuvre pour nettoyer et remettre en ordre le domaine public: chargement de boue, nettoyage des voiries, curage de diverses sections de cours d'eau, de bassins d'orage, d'avaloirs et de grilles transversales.

Depuis, la Ville est interve-

nue pour régulariser la situation sur certains cours d'eau et ouvrages d'art dont elle a la gestion. Elle a également organisé une visite de terrain de certains sites sinistrés avec le GISER(*) de façon à mettre en œuvre une première série de mesures de lutte contre les inondations. Les premiers contacts avec les riverains et les agriculteurs ont également permis la prise de mesures rapides.

Nous avons également pu compter sur d'autres Communes pour renforcer nos équipes et tenter de retrouver une situation stable dans les meilleurs délais.

Ainsi, les communes de Jodoigne, de Wavre, de Braine-l'Alleud, de Nivelles, l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) et La Province du Brabant wallon nous ont prêté main forte. Certains agriculteurs, et des entrepreneurs de la région se sont également mobilisés pour nous venir en aide.

170 tonnes d'encombrants

(de meubles et objets irrécupérables) et 46 tonnes d'inertes (matière composée de gravillons, béton, terres sèches, tuiles, pierres...) ont été ramassées et envoyées en centre de tri. Dépenses estimées: 125.000€

Un plan de lutte contre les inondations

Les événements climatiques que nous avons subis au mois de juin sont sans doute exceptionnels, mais, malheureusement, ils ne seront probablement pas les derniers. Après les phases de nettoyage et de réparation des dégâts vient celle de l'analyse des causes et des facteurs aggravants. Une analyse sur base de laquelle nous pourrions établir un plan d'actions visant à limiter, voire à éviter les dégâts que nous avons connus.

Comme nous l'avons fait après les inondations de 2012, nous travaillons sur un deuxième plan de lutte contre les inondations. Nous avons commencé par un état des lieux et répertorié les «points noirs». Nous en comptons 35 dont la majorité sont nouveaux et ne justifiaient pas d'attention particulière. Nous avons également prévu 400.000€ en modification budgétaire au budget 2016 pour désigner un bureau d'étude (50.000€) et réaliser les premiers travaux. Les soumissions pour le marché de service ont été ouvertes le 23 août et le marché sera très prochainement attribué de façon à permettre de démarrer les premières études.

Les origines de ces problèmes sont diverses. Les sources peuvent être isolées ou multiples. Pensons notamment au débordement de cours d'eau, de certains bassins d'orage ou encore au ruissellement des terres agricoles. Toutes ces sources seront étudiées avec les acteurs concernés afin d'apporter des solutions concrètes, efficaces et en tenant compte de la réalité de terrain.

En ce qui concerne les débordements de cours d'eau, rendez-vous est pris avec les gestionnaires concernés: la Province et la Région wallonne afin d'étudier avec eux les mesures qui peuvent être prises à court, moyen et long terme (entretien extraordinaire du cours d'eau, aménagement d'ouvrage de retenue des eaux...).

Dans les cas de ruissellements issus des terres agricoles, une étude débutera fin septembre. Cette dernière aura pour objectif, comme en 2012, d'apporter

des solutions structurelles pour chacun des sites concernés.

Ces événements resteront dans les annales. Beaucoup d'habitants ont été touchés. Nous garderons le souvenir de nos amis, de nos voisins, de nos concitoyens épuisés, démunis et luttant contre des torrents de boue pour sauver leurs biens.

Nous conserverons aussi très précieusement tous les gestes d'entraide et tous les élans de solidarité dont de nombreux habitants ont fait preuve. Nous remercions les Genappiens qui pour la plupart se sont montrés collaborateurs, compréhensifs et patients pendant ces épreuves.

Nous tenons à remercier tous les intervenants privés et professionnels pour le travail accompli dans des conditions souvent

difficiles. Nous saluons les qualités professionnelles et humaines dont ont fait preuve les services de secours, la Police et les Pompiers. Nous tenons aussi à saluer le professionnalisme et la disponibilité du CPAS et de son service d'aide aux familles pour l'efficacité de ses interventions.

Certains estimeront sans doute que l'on peut mieux faire. C'est évident, on peut toujours faire mieux et l'expérience est riche d'enseignements. Nous les mettons à profit à plusieurs niveaux, dont le plan de lutte contre les inondations n'est pas le moindre.

(*) GISER: Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement, pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne.



Transport en ambulance
sur Genappe et sa région



Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

02 899 60 60

24h/24 - 5j/7 en semaine
www.ottasbl.be



Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be







Une aide administrative et l'intervention du fonds des calamités

Dès le 8 juin, nous mettons en place un service d'aide administrative à la Ville et au CPAS. Notre juriste a reçu de nombreuses personnes sinistrées et a pu les guider dans leurs démarches administratives et répondre à leurs nombreuses questions.

Pour rappel, nous avons envoyé un questionnaire aux habitants des zones les plus touchées et celui-ci était également téléchargeable sur notre site Internet. Nous avons réceptionné près de 400 formulaires complets qui nous ont permis de réaliser une estimation globale des dégâts et avec votre concours, nous avons pu introduire notre dossier auprès du Gouvernement wallon dans le but d'obtenir la reconnaissance des deux inondations comme catastrophes naturelles et, dès lors, activer le Fonds des calamités.

Un particulier peut-il avoir accès à une intervention de la part du Fonds des calamités ?

Cela dépend. Le premier réflexe à avoir, lors des inondations, est de contacter votre assureur multi-risques habitation (plus communément dénommé l'assureur «incendie»). En effet, dans le cadre d'un tel événement, il lui appartient d'indemniser la majorité des dégâts qui sont couverts par l'assurance multi-risques habitation.

Cela étant, ce même assureur n'indemnise pas tout... Votre contrat d'assurance en témoigne ! Il peut y avoir des exclusions, et, dès lors, nous vous conseillons de vous référer aux conditions générales et particulières de votre contrat d'assurance et, si nécessaire, de contacter votre assureur ou votre courtier.

A côté de cela, dans certaines situations, le Fonds régional des Calamités peut intervenir. Si, suite à l'inondation, vous avez subi des dégâts :

- A des biens non-assurés alors que la souscription d'un contrat d'assurance incendie «risques simples» était possible, et que vous êtes bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide financière équivalente, vous pouvez introduire un dossier auprès du Fonds des calamités;
- A votre véhicule qui était sur la voie publique au moment de l'inondation, pour des dégâts non-couverts par l'assurance, vous pouvez introduire un dossier auprès du Fonds;
- A des biens en principe non assurables dans le cadre d'un contrat d'assurance d'incendie, nous vous conseillons de prendre contact avec le Service régional des Calamités afin d'exposer votre situation et de savoir si, en fonction des informations fournies, vous pouvez introduire une demande d'indemnisation auprès du Fonds.

A ce jour, nous attendons une réponse de la part de la Région Wallonne afin de savoir si les inondations du 7 et 23 juin seront reconnues comme étant des catastrophes naturelles. Quelle que soit la réponse, nous ne manquerons pas de relayer l'information auprès des citoyens, par le biais du Journal de Genappe et sur le site Internet de la Ville.



La réserve naturelle et les inondations de juin 2016

Les inondations du mois de juin resteront dans les mémoires. De nombreux quartiers et hameaux de l'entité ont été sévèrement touchés par des coulées de boues, des trombes d'eau ou de la grêle. Il ne nous revient pas d'analyser les causes et les conséquences de ces phénomènes, mais bien de répondre à une question qui circulait dans Genappe: les bassins de décontamination de la sucrerie n'ont-ils pas débordé ? En particulier vers le supermarché Carrefour qui a

été submergé par des boues ? La réponse est clairement négative. Un tour de surveillance, aux lendemains des deux principaux orages, a permis de constater que les bassins n'avaient pas débordés et qu'il n'y avait aucune rupture de berge. Bien au contraire, les quelque 70 ha de plans d'eau et de zones perméables ont retenu d'importantes quantités d'eau à en juger par le niveau élevé des eaux dans les bassins. La réserve naturelle est en contre-haut du

centre de Genappe. Elle a servi «d'éponge» en quelque sorte. La photo annexée montre un bassin quasi à sec avant les inondations.

Sybille Malardon,
Agent des Forêts
SPW - Département Nature et Forêts - Canton de Nivelles
067/88.42.90
Michèle Fourny, Environnement-Dyle (ASBL participant aux gestions à la réserve naturelle)
0477/43.16.78

Le Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous:
067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivités (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Égalité des chances - Plan de cohésion sociale
Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicap.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville:
067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Économie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous:
067/79.42.05-0470/64.02.21
christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com
www.sophrologie-acnobels.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél: 067/79.13.03

Feu vert pour la création de deux logements de transit!

Le fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie de l'Aménagement du Territoire (Direction du Brabant wallon) vient de délivrer le permis d'urbanisme relatif à un immeuble situé rue de Ways, 17 à 1470 Genappe ayant pour objet la transformation des étages du bâtiment en deux logements de transit ainsi qu'un atelier destiné à accueillir le service technique du CPAS à l'arrière du bâtiment.

Le fonctionnaire délégué a souligné la situation sur la place de l'Eglise de Genappe considérant que «cet emplacement central est idéal pour des logements à vocation sociale au vu de la proximité des commerces et des équipements». Le coût de cette rénovation est estimé actuellement à 200.000€. Pour rappel, le programme de cette rénovation consiste, en partie, en la création d'un logement 2 chambres pour un ménage de 3 personnes et d'un logement 3 chambres pour un ménage de 4 personnes. Ces logements de transit, qui doivent être mis prioritairement en œuvre dans le plan d'ancrage 2014-2016, bénéficient chacun d'une enveloppe de 75.000€ de la Région wallonne.

Par ailleurs, le CPAS vient de procéder à l'acquisition d'un immeuble, situé 33-35 rue de Ways pour cause d'utilité pu-

blique. Suite à cette acquisition, le CPAS a demandé et obtenu le transfert du subside prévu dans le plan d'ancrage vers l'immeuble situé au 33-35 rue de Ways pour la création d'un troisième logement de transit (2 chambres), financé à hauteur de 75.000€ par la Région wallonne. Un autre logement (3 chambres) à l'étage sera consacré à la politique des logements moyens. Les travaux seront menés dans la foulée des travaux de rénovation en vue de la création des logements de transit susmentionnés.

Des logements de transit! Pourquoi? Pour Qui?

Les logements de transit se justifient pour proposer une aide aux personnes ou aux ménages en situation de détresse qualifiée comme suit: victime d'un événement calamiteux; sans abri; dans une situation de crise; occupant un logement inhabitable; dans une situation de logement incompatible et contraire à la dignité humaine; en situation de logement inadéquat. Ces logements constituent un moyen utilisé pour accompagner des ménages à sortir d'une de ces situations tout en prévoyant, dans le chef du CPAS, l'obligation d'un accompagnement social vis-à-vis des bénéficiaires. Pour être admis

dans un logement de transit, le ménage doit être dans un état de précarité ou privé de logement pour des motifs de force majeure.

Plus concrètement, cette mesure vise:

- la personne seule (ménage monoparental) dont les revenus annuels imposables globalement ne dépassent pas 12.900€ majorés de 2400€ par enfant à charge;
- un ménage dont les revenus annuels imposables globalement ne dépassent pas 17.500€ majorés de 2.400€ par enfant à charge;
- le ménage faisant l'objet d'une guidance auprès d'un service de médiation de dettes agréé par le Gouvernement wallon.

Par ailleurs, les bénéficiaires ne peuvent en aucun cas disposer d'un logement en pleine propriété ou en usufruit. Ces logements de transit sont mis à disposition des bénéficiaires par l'intermédiaire d'une convention d'occupation pour une durée de six mois (renouvelable une fois) qui prévoit un montant de l'indemnité mensuelle d'occupation ne pouvant être supérieure à 20% des revenus ou ressources mensuelles des bénéficiaires du logement.



L'allocation de chauffage : une aide bienvenue en hiver!



Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage aux personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de mazout ou de gaz. Le CPAS de Genappe est l'organisme qui reçoit les demandes, les instruit et accorde en fonction des conditions cette intervention financière dans le paiement de la facture de chauffage. Depuis le 1^{er} octobre 2014, le CPAS de Genappe a accordé cette allocation à 186 ménages, soit un budget annuel total de 37.487€. Cette intervention s'élève à 202€ en moyenne par ménage.

Qui peut bénéficier d'une allocation de chauffage ?

Cette intervention est valable pour les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type C) et du gaz propane en vrac. Les destinataires visés par cette mesure financière

doivent, soit bénéficier de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité, soit disposer de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 17.649,88€, majorés de 3.267,47€ par personne à charge, soit être en situation de surendettement. Les revenus nets doivent être inférieurs à 3.120€, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum. Pour les ménages utilisant d'autres sources d'énergie, le CPAS peut accorder à certaines conditions des aides sociales ponctuelles équivalentes aux allocations de chauffage.

Où et quand introduire votre demande :

- Auprès du CPAS de votre commune,
- Dans les 60 jours de la livraison.

Quels documents devez-vous communiquer (au minimum) :

- Une copie de la carte d'identité du demandeur;
- Une copie de la facture ou du bon de livraison;
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture;
- Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Renseignements

CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe, par téléphone au 067.64.54.50, par mail cpas@genappe-cpas.be, ou en se rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

Des chèques scolaires pour soutenir la rentrée!

Lors de la rentrée 2013, une première expérience d'achat de chèques scolaires (25€) pour un budget total de 2.500€ avait été menée. Rapidement, cette action a rencontré un engouement certain auprès des familles. Par ailleurs, les collaborations nées des «Tables rondes contre la pauvreté infantile» ont confirmé le bien-fondé de cette action. Cette année, l'octroi de chèques scolaires a été reconduit pour la rentrée 2016 afin de réduire la facture des frais liés à l'achat de matériel au sein des familles paupérisées de l'entité. Ces chèques d'un montant unitaire de 25€ sont exclusivement destinés à l'achat d'objets scolaires auprès d'une enseigne de la grande distribution. Les élèves fréquentant l'enseignement secondaire bénéficieront également de cette opération. Les étudiants du supérieur ou de l'université, âgés de moins de 25 ans, pourront bénéficier de la même mesure dans le cadre d'un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS étudiant). Cette décision permet de renforcer la prime de rentrée pour certains ménages. Si vous vous sentez concerné, prenez contact sans tarder avec le CPAS de Genappe





Un Été solidaire pour 14 jeunes!

Pour rappel, l'opération annuelle «Été Solidaire, je suis partenaire» permet aux communes et CPAS, d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux d'utilité publique dans leur environnement proche (embellissement de quartier, aide aux personnes défavorisées ou handicapées, etc.). L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail

salarié. «Été solidaire, je suis partenaire» s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans et issus des quartiers où se déroulent les actions. Notre entité s'est vue allouer, pour 10 jeunes, une subvention de 2556,51 € pour le partenariat Ville/CPAS, soit 50% de moins de celle reçue en 2015 (5880 €). Néanmoins, nous avons décidé de poursuivre l'action en proposant un contrat à 14 jeunes, en complétant les crédits nécessaires sur fonds propres. Ceux-ci ont été engagés sous contrat d'occupation étudiant pendant une quinzaine à raison de

7 heures par jour maximum, du 4 au 15 juillet 2016 et du 16 au 26 août 2016. Ceux-ci perçoivent un salaire horaire variant de 6 € à 9 € net en fonction de l'âge (salaire situé entre 420 et 550 euros nets en fonction de l'âge).

Pour beaucoup de jeunes engagés, «Été solidaire» constitue une première et précieuse expérience de travail. La première mission de l'équipe «Été Solidaire» est de réaliser des travaux d'entretien et de jardinage auprès des bénéficiaires du service d'aide aux familles. Le CPAS a privilégié cette mission auprès des logements touchés par les inondations. La deuxième mission confiée aux jeunes a été de participer aux travaux d'embellissement et de peinture à l'académie et dans les cours d'école de l'enseignement fondamental de la Ville de Genappe.



Les membres du conseil ont mis à l'honneur Martine Bultot, aide-familiale, au centre de la photo.

Bonne retraite Martine!

Le service d'aide aux familles du CPAS vient de mettre à l'honneur Martine Bultot, aide-familiale, à l'occasion de sa mise à la retraite. Martine Bultot a exercé 37 ans de carrière au bénéfice des citoyens du grand Genappe, dont elle a eu cœur d'égayer le quotidien en apportant les soins nécessaires en toute jovialité qui cependant cache une personnalité profonde, toute en finesse et en réserve. Merci Martine d'avoir soutenu de nombreuses familles à Genappe. Tu as accompagné l'évolution de notre CPAS avec beaucoup de dynamisme et d'humour. Pendant ces quarante années, tu as été une formidable animatrice et un pilier dans cette équipe du service d'aide aux familles. Bonne retraite.



Expo: Vie et patrimoine de nos villages en aquarelles

Une exposition d'aquarelles de Monsieur André Dubois, conseiller communal.

Pour le visiteur qui découvre Genappe par la route, il y rencontre de vastes horizons champêtres bordés de bois et traversés par la Dyle qui y prend sa source.

Atmosphère

C'est une commune rurale «Nature» diront certains, car effectivement 85% de son territoire sont constitués de champs (blé, betteraves sucrières, de prairies et de bois...).

Nos campagnes sont parsemées de grandes et belles fermes brabançonnaises (à plan carré) typiques de la zone sablo-limoneuse, de nombreuses chapelles votives, de nombreux châteaux solennels: tout ce qui peut faire la joie des amateurs de vieilles pierres. Cette conjonction de champs, bois et vallées permettra également aux amateurs de promenades de découvrir maints itinéraires balisés (il y en a plus d'une dizaine) tantôt paisibles, tantôt sauvages, mais souvent très beaux. Genappe peut compter sur de très nombreux sentiers et chemins bucoliques.

En outre, on peut découvrir sur le territoire de chacune de nos huit communes un patrimoine de grande qualité, riche et très diversifié.

Historique

Le passé historique est également bien présent dans les esprits, mais aussi par les traces inscrites dans nos paysages.

Et de rappeler quelques faits marquants:

En 1061, à Baisy, naquit Godfried de Bouillon qui s'illustra lors de la 1re croisade et proclamé Roi de Jérusalem.

Au début du XIII siècles, les ducs de Brabant construisirent un fort, appelé Château du Lothier (aujourd'hui démolit), et dotèrent de franchises le bourg accolé, lequel devint

la Ville de Genappe en 1211)

En 1456, le Dauphin de France, le futur Louis XI, alors en mésentente avec son père, se réfugia auprès de Philippe le Bon, qui lui donna asile au Château de Lothier à Genappe pendant 5 années.

Genappe, situé sur l'axe Bruxelles-Charleroi, fut mêlé aux tragiques événements de 1815. De nombreuses traces de ces moments sont inscrites sur notre territoire.

Dans un passé plus récent, des événements importants ont marqué la vie de notre Cité:

- La disparition de la Sucrierie, une puissante raffinerie présente dans notre paysage depuis plus de 125 ans et qui a joué un rôle déterminant pour la commune, les agriculteurs, la main d'œuvre locale et les commerçants. Fermée en 2004 pour ensuite disparaître pan par pan et ne plus subsister actuellement que sous forme de gros silos et une bascule.

- La reconversion du site est envisagée, mais sa réalisation prendra encore plusieurs années.

- La ligne 141 qui permettait, dans les dernières années de transporter le sucre «made in Genappe» vers Anvers a également disparu complètement et sur l'assiette du chemin de fer est apparu le RAVEL.

L'exposition mettra en exergue tout ce passé et les changements vécus ces derniers temps.

Ma méthode de travail

Disposant d'une quantité importante de photos de notre entité, je me suis servi de certaines d'entr-elles pour les traduire en aquarelles. Elles seront accompagnées d'un texte informatif.»

Renseignements

Du 9 au 30 septembre 2016 à l'Hôtel de Ville - Espace 2000 Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h30.

Exposition d'ensemble, anciens élèves des Ateliers du Léz'Arts

Martine Schinckus, Francine Dupuis, Martine Tourenne, Benoît Denruyter, quatre artistes stéphanois, ayant suivi des cours aux Ateliers du Léz'Arts, nous font découvrir leurs univers.

Retrouvez les œuvres de ces passionnés d'art, du 7 au 31 oc-

tobre 2016, à la Salle du Conseil communal, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h30.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 7 octobre à 18h30.

C'est la rentrée pour les activités de la Commission des «Seniors»

Gymnastique douce

Le lundi de 14 h à 15 h, Salle B du hall omnisports de Genappe.

Reprise des cours: le 5 septembre.

Renseignements:

G. Germonpré, 067/79.04.25, B. De Kock, 067/78.08.20, J. Cordier, 067/77.28.92

Gymnastique dynamique

Le lundi à 12h45 et à 13h45, Salle B du hall omnisports de Genappe.

Reprise des cours: le 5 septembre.

Renseignements:

Françoise Tyou, 067/77.33.09, Monique Vincke, 067/55.65.84

Marche Nordique (Mamo Genappe)

Le mardi à 9h30, le lieu de rendez-vous sera fixé lors de l'inscription ou repris dans le programme trimestriel qui sera envoyé aux membres.

Renseignements:

Marie-Catherine Moreau,

071/85.27.46, 0479/94.72.29

Monique Vincke, 067/55.65.84

Yoga

Le mercredi de 10h30 à 11h30 à l'Espace 2000, Salle de danse de l'Académie

Reprise des cours:

le 7 septembre.

Renseignements:

ASBL Harmonie, Rue Godefroid de Bouillon, 10 à 1470 Baisy-Thy, 0485/31.55.38.

Danse Country

Les mercredis de 19h30 à 21h30 à la Salle St Martin, 15 Grand Route à Ways.

Les mardis de 13h à 14h30 au Hall Omnisports, 5 rue Couture Mathy (parking du centre de Genappe), pour les «avancés et intermédiaires»

Reprise des cours depuis le 16 août.

Renseignements:

Yvette Demoulin, 0471/11.06.52, yvette.demoulin@yahoo.fr

Scrabble

Le jeudi de 14h à 17h, Espace 2000, 14 à 1470 Genappe

Renseignements:

Michel Franche, 067/77.11.59

English speaking with a native

Les lundis, mardis et vendredis.

Reprise des cours à partir du lundi 19 septembre.

Renseignements: 0471/65.71.03.

Cours d'informatique

Le 30 septembre 10h00 à

12h00: réunion d'information

pour les débutants à l'Hôtel de

Ville, Salle du Conseil.

Les cours auront lieu les

mercredis et vendredis de

9h45 à 11h45 à la bibliothèque

de l'Espace 2000 à partir du 5

octobre 2016

Atelier couture, crochet et tricot

Les mardis de 9h à 16h à

l'Espace 2000, 14

Renseignements:

Angèle Hanssens,

0479/36.70.36.



Repas dansant et animation musicale

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^e âge propose aux seniors âgés de 60 ans et plus de participer au repas annuel organisé le 6 octobre à 12h à la Salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe.

Après l'apéritif, Kirr royal accompagné de zakouskis chauds, vous dégusterez un de ces menus au choix:

- **Menu 1:** L'assiette de tapas: mousse de foie gras au sirop d'Aubel, jambon de nos Ardennes et le tranché de canard fumé au hêtre - Waterzooi de coucou de Malines, Asperges vertes, mousseline de Bintje.

- **Menu 2:** L'assiette de tapas: mousse de foie gras au sirop d'Aubel, jambon de nos Ardennes et le tranché de canard fumé au hêtre - Poitrine de poularde aux lentins de chêne et oignons grelots, écrasée de Charlotte.

- **Menu 3:** La Longe de cabillaud, salpicon de jeunes légumes, émulsion de coriandre - Waterzooi de coucou de Malines, Asperges vertes, mousseline de Bintje.

- **Menu 4:** La Longe de cabillaud, salpicon de jeunes légumes, émulsion de coriandre - Poitrine de poularde aux lentins de chêne et oignons grelots, écrasée de Charlotte.

- **Menu 5:** Végétarien.

- **Dessert:** Crème brûlée au caramel beurre salé - Un café.

La compagne, le compagnon ou l'épouse, l'époux habitant Genappe et (n'ayant pas atteint l'âge de 60 ans) auront la possibilité d'accompagner la personne ayant droit en payant l'entièreté du repas soit 26€.

Prix du repas: 15€/personne en espèces - boissons payantes.

Inscriptions obligatoires avant le 30 septembre 2016 au Service Accueil du mardi au vendredi de 10h à 11h ou le jeudi de 16h30 à 19h30.

S'adresser à Nicole Couronné 067/79.42.01.



Talon à renvoyer avant le 30 septembre 2016

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

E-mail: Date de naissance Nombre de personnes

Je choisis le menu 1 - menu 2 - menu 3 - menu 4 - menu 5 (entourer le menu choisi)
Je participe au repas dansant le jeudi 6 octobre 2016 à 12h et je m'engage à payer la somme de..... X 15€ et X 26€ en espèces avant le 30 septembre 2016 à l'Accueil de la Ville auprès de Madame Nicole Couronné tél. 067/79.42.01

Etat Civil



Naissances

AERTS Thomas de Baisy-Thy

AUTHOM Juliette de Genappe

AZZUYI Aya de Genappe

BALESTRIE Louis de Baisy-Thy

BLOCRY Louna de Genappe

BODART Largo de Loupoigne

BOULAHNOUK Imrane de Genappe

CHEVALIER Maïssa de Loupoigne

da SILVA SOUSA Gabriel de Genappe

DAUBY Clémence d'Houtain-le-Val

DEVILLIERS Hugo d'Houtain-le-Val

DOS SANTOS AGUIAR Eloah de Genappe

d'URSEL William de Bousval

ELBERG Charlie de Glabais

ENGELS Léa de Loupoigne

ETTAJ Imad de Ways

FASTENAKEL Nathan de Ways

GESQUIÈRE Amandine de Bousval

GOSSIAUX Antoine de Baisy-Thy

HOTTIAUX DECUBBER Elya de Loupoigne

HOVINE Emile de Bousval

LECHAT Grégoire de Bousval

LECOMTE Jeanne de Bousval

MAES DEMIDDELEER Aurore de Genappe

MEZHER DELAHAYE Tanna de Genappe

MOCANU Alex de Bousval

OLIEMANS Justin de Vieux-Genappe

PIETERS Emma de Bousval

PISCINA Noah de Loupoigne

QUERAT Lilas de Baisy-Thy

RIQUET Léon de Baisy-Thy

SMEETS Maxime de Vieux-Genappe

TAYLOR Olivia de Bousval

THONNART Juliette de Baisy-Thy

TUBIERMONT Théo de Bousval

VANDERMEULEN Matthias de Baisy-Thy

VANDE VELDE Zoé de Vieux-Genappe

WARNANT Leyla de Loupoigne

Mariages

GROMMERSCH Quentin et

JORDENS Laetitia d'Houtain-le-Val

VAN HOUTTE Eric et RENARD

Claudine de Bousval

DUPONT Eddy et BALESTRIE

Isabelle de Vieux-Genappe

MORIAUX Patrick et RUQUOY

Michèle de Baisy-Thy

d'ALAYER de COSTEMORE

d'ARC Benjamin et BIENAIMÉ

Laura de Ways

PAQUOT Baudouin et SCARNÀ

Sabrina de Vieux-Genappe

ARNOULD Nicolas et KADZ Zoe

de Bousval

BERGER Marc et CHAPELLE

Valérie de Vieux-Genappe

BIAMWENZE WA KANDA et

GONDRY Ophélie de Bousval

DURLET Joël et PAULUS Rosa

de Genappe

CHARLIER Denis et ANTOINE

Nancy de Genappe

FEIERABEND Jean-Jacques et

ANNOYE Nathalie de Bousval

BACHETTI Massimo et FRECHÉ

Sarah de Genappe

DECAMPS Olivier et CATOUL

Alice de Vieux-Genappe

GODFROID Michaël et TELLIER

Virginie de Baisy-Thy

GILLES David et BOUQUEAU

Laetitia de Genappe

EL GHERBI Karim et GODFROID

Bernadette de Loupoigne

PHILLIPS Maxime et MAES

Daphné de Genappe

Décès

ADAMS Auguste de Bousval (1952)

BOLLE Alberte de Bousval (1930)

BROWET André de Ways (1934)

BRUIJNINGS Patrick de Baisy-Thy (1957)

DEDONCKER Maurice de Forest (1921)

de FAILLY Christiane de Bousval (1938)

DEGRAUX André de Genappe (1922)

DRUET Nicole de Loupoigne (1952)

DUBOIS Guy de Bousval (1947)

DUMONCEAU Claude d'Houtain-le-Val (1946)

GODALIER Flore de Loupoigne (1927)

GORA Edouard de Pont-à-Celles (1934)

GUIOT Michel de Baisy-Thy (1951)

HARDY Gaston de Bousval (1931)

HENDERICKX Danielle de Genappe (1947)

LALIÈRE Philippe de Seneffe (1947)

LICOP Georges de Baisy-Thy (1926)

MAGIS Corentin de Baisy-Thy (1993)

MARTIN Yvonne de Baisy-Thy (1939)

MEEES Guy de Genappe (1955)

MINNE Germaine d'Houtain-le-Val (1924)

MORTIER Jeannine de Baisy-Thy (1942)

MULENDERS Fabrice de Baisy-Thy (1975)

RAES Josse de Genappe (1945)

SAINT-HUBERT Maria de Genappe (1922)

SCHOETERS Gerardus de Loupoigne (1933)

SMEULDERS Christine de Vieux-Genappe (1960)

VAN BELLE Georges de Ways (1949)

VANDEPUT Rita de Vieux-Genappe (1934)

WIGY Solange de Bousval (1926)

WOZNICZKO Janina de Baisy-Thy (1920)



Visites de la réserve naturelle domaniale

Les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe, devenus, aujourd'hui, réserve naturelle domaniale et l'un des sites ornithologiques majeurs du Brabant wallon, vous ouvrent leurs portes.

Nous vous proposons une promenade tout au long de laquelle vous serez guidés par des ornithologues dont l'œil averti vous permettra d'observer les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site.

Dates

Dimanche 18 septembre à 9h
Dimanche 2 octobre à 9h
Dimanche 9 octobre à 9h
Dimanche 23 octobre 9h
Dimanche 13 novembre 9h
Dimanche 20 novembre 9h

Consignes

Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide.

Chiens non admis.

Il est recommandé de se munir de jumelles.

Réservations

M^{me} A. Roland - 067/79.42.72 ou aude.roland@genappe.be

Une organisation de la Ville de Genappe, de l'association Environnement-Dyle et du Département de Nature et Forêts.



Un sentier de Grande Randonnée actualisé

Cette boucle du Brabant wallon passera par Genappe

Ce n'est pas neuf, le territoire de Genappe est traversé par plusieurs sentiers de grande randonnée.

L'un d'entre eux fait partie de la boucle du Brabant wallon. Ce tracé datant de 1996 devait être actualisé. Ce à quoi se sont attelés plusieurs bénévoles depuis octobre 2015. Ils ont parcouru, actualisé et modifié plusieurs endroits de l'itinéraire de façon à le rendre aussi agréable que possible et ce, dans le respect de la réglementation applicable en la matière.

Ce nouvel itinéraire de randonnée sera intitulé GR 127. Il sera balisé en signes jaune et rouge, partant de l'Hôtel de Ville de Wavre et se terminant au même endroit, en traversant, sur notre territoire, les villages d'Houtain-le-Val, de Loupoigne et de Baisy-Thy.

Amateurs de marche, de nature, de patrimoine local, enflez vos bottines et découvrez ce nouveau tracé.



Un détecteur de radon à votre disposition

Il y a de cela 4 ans, la Ville de Genappe participait, en collaboration avec l'AFCN (Agence fédérale pour le contrôle nucléaire) à une campagne de dépistage du radon.

Pour rappel, le radon est un gaz radioactif incolore et inodore qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans le sous-sol. Son inhalation est nocive pour la santé.

Aucune nouvelle campagne n'est prévue actuellement. Sachez toutefois que, si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer une mesure de radon dans votre habitation. Pour ce faire, la Ville de Genappe met à votre disposition, gratuitement (moyennant caution), des détecteurs de radon auprès de l'administration communale.

Renseignements

M^{me} Borremans au 067/794.273 ou par mail à l'adresse suivante caroline.borremans@genappe.be

Nouvelle procédure de demande pour les personnes handicapées



directement pour récolter les informations médicales.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser :

- à votre mutuelle;
- auprès des assistants sociaux de la Direction générale Personnes handicapées en prenant un rendez-vous via le formulaire disponible sur www.handicap.belgium.be ou en appelant le numéro gratuit 0800/98799 accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 13 heures;
- auprès du CPAS de Genappe rue de Ways accessible sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis entre 9 heures et midi (parking handicapé et rampe d'accès pour les PMR). Apportez votre carte d'identité, votre code Pin, le nom de votre médecin traitant ainsi que son numéro de compte bancaire. En dehors des heures de permanence, prenez rendez-vous au 067/64.54.50.

Depuis le 1^{er} juillet, le SPF Sécurité sociale a modifié la procédure de demande pour les allocations et les cartes de stationnement: les documents papiers sont remplacés par un questionnaire en ligne. Dorénavant, vous devez introduire vous-même votre demande en vous connectant à l'adresse www.myhandicap.belgium.be (il faut donc un lecteur de carte et connaître son code Pin). Une fois sur le site, vous pourrez répondre à un questionnaire en ligne. Vous ne devez plus demander à votre médecin de compléter les formulaires sur papier; il suffira de mentionner le nom de votre médecin traitant dans le questionnaire en ligne et la Direction générale Personnes handicapées pourra ainsi le contacter

C'était au programme de cet été



Un coup de frais dans les locaux de l'académie de Genappe

Les congés d'été ont permis de rafraîchir et de mieux équiper les locaux de l'académie de Genappe pour un montant total de 39.992€. Tout d'abord, une entreprise en construction s'est chargée de la rénovation de l'ensemble des faux-plafond ainsi que de l'équipement du système d'éclairage en dalles LED. La salle de danse et de représentation est équipée de nouveaux miroirs et de doubles barres de danse permettant aux enfants de tout âge de s'exercer. Ensuite, les ouvriers communaux ont été chargés de peindre les murs, les boiseries et le mobilier des vestiaires. Ils ont été rejoints durant plusieurs jours par les étudiants engagés dans le cadre d'Eté solidaire. Vu le résultat, on peut sans hésiter dire que cette collaboration a été fructueuse!

Chantier terminé pour la rentrée à l'école maternelle de Ways

Commencé le 21 mars 2016 par l'entreprise Compté et Fils le chantier s'est achevé fin août, tout juste pour la rentrée scolaire 2016. Deux nouvelles classes accueillent désormais des enfants de maternelles. Juste à côté, c'est pour le moment le bâtiment à l'angle de la Grand Route et de la rue Emile Francois, configu à l'école, qui est en chantier et qui devrait bientôt permettre l'ouverture d'un co-accueil. Ici, il s'agit d'une rénovation lourde puisque le chantier de 64.997€ consiste en la rénovation totale du bâtiment présentant à terme, une nouvelle cuisine équipée, une buanderie, un coin sanitaire adapté aux plus jeunes, une salle de jeux, et un espace sommeil pour les plus petits. A l'étage, une chambre pourra accueillir les grands pour la sieste. L'espace sera aménagé pour pouvoir y installer quelques jeux d'extérieurs.

Tout prochainement, l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelles également à Houtain-le-Val

Des travaux de rénovation lourds seront bientôt d'actualité dans le bâtiment de l'ancienne poste à Houtain-le-Val. Un auteur de projet sera désigné avant la fin de cette année pour mettre au point l'étude des travaux à y mener. En attendant, la Ville a lancé un petit marché de travaux destiné à réaménager en toute sécurité et de manière confortable un local de ce bâtiment pour y loger une classe supplémentaire. Ce local sera complètement condamné par rapport aux autres locaux de l'ancienne poste et sera connecté directement aux classes de maternelles occupées actuellement le long de la rue de Rêves. Ce petit chantier sera attribué pour un montant inférieur à 10.000€.

Les produits locaux à l'honneur

Plus de 3000 commandes !

Depuis sa création il y a bientôt 2 ans, la «Ruche de Genappe» met en relation une vingtaine de producteurs locaux et plus de 1000 ménages de la région. Plus de 70 distributions ont déjà été organisées.

Chaque mercredi, le même ballet se reproduit à l'Ecole Saint-Jean à Genappe. Dans les allées d'un marché éphémère, des habitants du coin butinent, d'un étal à l'autre. Tous profitent de l'opportunité que leur offre «La Ruche de Genappe» pour se procurer des produits sains, de saison et issus de circuits courts.

Autour d'eux, les maraîchers d'un jour sont en fait des producteurs, agriculteurs et artisans locaux, venus proposer leurs denrées en vente directe. Une initiative qui séduit de plus en plus de ménages de la région.

En presque deux ans, 27 producteurs ont rejoint le projet et plus de 1000 ménages s'y sont inscrits. Ces acheteurs, on les appelle des «abeilles». Toutes ne viennent évidemment pas chaque semaine, mais, depuis la création de la Ruche, elles ont tout de même passé plus de 3000 commandes!

Une autre manière de faire ses courses

Les «abeilles» sont séduites par le concept, car il permet



de trouver des produits de qualité à un prix raisonnable, mais aussi de pouvoir rencontrer les producteurs, le tout dans une ambiance conviviale. La Ruche, c'est une autre manière de faire ses courses!

À l'origine de cette initiative, Julie Fonteyn, une habitante de Loupoigne, voulait recréer du lien dans le village, soutenir les agriculteurs et les artisans locaux et permettre aux habitants de se procurer une alimentation de qualité, à un prix plus juste.

«Depuis les débuts, j'ai reçu énormément de retours positifs des abeilles, se réjouit-elle. Non seulement sur la qualité des produits, mais aussi sur les facilités offertes. Elles peuvent rencontrer en un seul lieu plusieurs producteurs. Mais au-delà de cela, ma grande satisfaction est la convivialité qui règne dans la Ruche. J'y ai vraiment fait de belles rencontres et j'ai beau-

coup de plaisir à retrouver les abeilles chaque semaine.»

Nouveaux débouchés pour les producteurs

Du côté des producteurs, la satisfaction domine également. Ce concept leur offre de nouveaux débouchés. Il leur assure un nombre minimum de clients chaque semaine et leur permet ainsi de réduire leurs prix.

«Les distributions sont bien plus un moment d'échange que de commerce, appuie Pascal Lorie («Les Apéros de Philomène»). C'est important pour nous, producteurs, de pouvoir partager avec les gens qui consomment nos produits, entendre leurs avis, apprendre leurs recettes, leur faire découvrir de nouvelles choses... Ce sont aussi de belles rencontres avec d'autres producteurs. Un chouette rendez-vous dans la semaine!»

Julie espère convaincre d'autres personnes de faire le premier pas et de rejoindre la Ruche. Elle souhaite également élargir la gamme de produits en attirant de nouveaux vendeurs.

Intéressé ? Il vous suffit de vous rendre sur www.lrqdo.be/5167 ou de la contacter sur julie.la-ruchegenappe@gmail.com

Une page Facebook existe également, n'hésitez pas à aller la «liker»: www.facebook.com/LaRucheDeGenappe.

Je cours pour ma forme

On va «bouger-bouger»!

Après les vacances d'été, et les petits écarts qui vont avec, pourquoi ne pas redémarrer l'année en se mettant au sport et, mieux, en prenant soin de votre santé ? Pour vous aider à atteindre vos objectifs, la Ville de Genappe reprendra son programme «Je Cours Pour Ma Forme» pour la 6^e session, laquelle débutera le lundi 19 septembre à 18h50 au parking Beghin.

Ce programme ne s'adresse pas uniquement aux grands sportifs! En effet, il conviendra également aux personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, aux personnes désireuses de devenir coureurs, aux joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance! Il présente plusieurs avantages tels que le «jogging collectif», lequel apporte plus de motivation, mais également un coach qui aide les participants à évoluer et se développer dans cette activité physique! Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités... dans la convivialité et la bonne humeur!

Quatre groupes sont constitués: niveau 1 - débutant (0 - 5 km), niveau 2 (5 - 10 km) et niveau 3 (10 - 15 km) et niveau 4 (endurance).

Pour participer, il suffit de vous inscrire en ligne www.genappe.be/activités, de vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied ainsi qu'être présent chaque lundi à 18h50 à partir du 19 septembre 2016.

Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

Prix: 35€ pour une session de 12 semaines (comportant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé). Inscription en ligne et confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication: Nom+ Prénom+JCPMF. Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Bury (Echevine) au 0477/46.72.14. ou Justine Servais (Agent administratif) au 067/79.42.39.



La commission communale de dégâts aux cultures convoquée.

Les agriculteurs et les pratiques agricoles sont régulièrement montrés du doigt lors des fortes pluies et des coulées boueuses qu'elles entraînent. S'il est vrai, dans certains cas, que des mesures pourraient être prises en vue de limiter les impacts de ces coulées de boue, les agriculteurs sont eux aussi touchés à travers leur source de revenus, les terres de culture et/ou les pâtures.

En effet, certaines récoltes et leur rendement sont compromis à la suite des intempéries (coulées de boue, grêles). Le rôle de la commission des dégâts aux terres

agricoles -composée d'agriculteurs locaux, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions)- est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public fédéral des Finances lequel prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

A ce jour, ce sont 11 constats de procès-verbal qui ont été renvoyés au service public fédéral des Finances.

Découverte de la région de Bouillon et de ses trésors

Une bergerie, une brasserie et un parc animalier, le jeudi 10 novembre 2016

La Ville de Genappe et la Commission Agriculture organisent le jeudi 10 novembre prochain une visite dans le Pays de Bouillon. Au cœur des forêts et bercés par la Semois, nous vous proposons de découvrir des artisans locaux et le parc animalier.

La journée débutera par la visite de la Bergerie d'Acremont où Peter et Barbara, éleveurs de brebis laitières, vous proposeront de découvrir leur histoire et leur quotidien à la bergerie. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de découvrir leurs produits lors du repas que nous passerons à leurs côtés.

Elle se poursuivra par la visite du parc animalier de Bouillon et se clôturera par la découverte de la Brasserie de Bouillon où les propriétaires auront à cœur de nous faire partager leur passion pour la bière, les produits du terroir et leur région.

Pour y participer ?

Être citoyen de Genappe, apprécier les valeurs agricoles et s'y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.



Déplacement en car (lieux de ralliement)

8h00: Vieux-Genappe (Place Mercurey)
8h10: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
8h20: Bousval (Salle G. Gossiaux)

12h00: Repas à la bergerie- raclette au fromage de brebis, viande d'agneau fumée, crudités et pain
14h00: Départ et visite du parc animalier
16h00: Visite de la Brasserie de Bouillon
18h00: Départ vers Genappe

Programme:

8h30: Départ
10h00: Arrivée à Acremont, visite de la bergerie

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



Talon à renvoyer avant le 31 octobre 2016

Nom Prénom
Adresse.....
Code postal Localité..... Tél. n°.....
Lieu d'embarquement Nombre de personnes.....

Je participe au voyage à Bouillon le jeudi 10 novembre 2016 et je m'engage à payer la somme de X 50€ en espèces à l'inscription auprès de Stéphanie Bury tél. 0477/46.72.14 ou au Syndicat d'Initiative de Genappe situé à l'Espace 2000 (permanence du mardi au samedi de 9h à 13h- 067/77.23.43- infos@sigenappe.be).

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



Votre avis nous intéresse !



Dans le cadre de sa démarche «Qualité», notre Zone de Police souhaite mesurer votre taux de satisfaction par rapport à l'impact de nos actions sur votre quotidien. Afin de contribuer à cette politique d'amélioration continue, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous.

Sur le territoire de votre commune, dans l'espace public

1) Vous êtes-vous déjà senti en insécurité ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

2) Avez-vous déjà été mis(e) en présence de personnes présentant des symptômes d'ivresse ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

3) Avez-vous déjà été mis(e) en présence de stupéfiants ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

4) Lors de grands rassemblements (festivités, courses...), vous êtes vous déjà senti en insécurité ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

En matière de prévention de vols ou de tentatives de vol dans habitation ou dans commerce :

5) Avez-vous été sensibilisé(e) par nos services aux mesures de techno-prévention existantes ?

Oui Non

6) Si vous avez été victimes de tels faits, un inspecteur de police a-t-il repris contact ultérieurement avec vous dans ce contexte ?

Oui Non

7) Si vous êtes commerçant, êtes-vous amené(e) à rencontrer des policiers en uniforme dans ou aux abords immédiats de votre commerce ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

8) Vous arrive-t-il de consulter les publications (site internet, journal communal, bulletins PLP, newsletter) de notre Zone de police relatives à certains modes opératoires auxquels nous souhaitons vous sensibiliser ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

En termes de sécurité routière, sur le territoire de votre commune :

9) Quelle est, selon vous, la probabilité d'être soumis à un contrôle d'alcoolémie ?

Faible Moyen Elevé Pas d'avis

10) Quelle est, selon vous, la probabilité de faire l'objet d'un contrôle de vitesse ?

Faible Moyen Elevé Pas d'avis

11) Le stationnement d'un véhicule a-t-il déjà gêné votre progression en tant que piéton ou automobiliste ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

12) Avez-vous déjà été mis en danger par le comportement d'un automobiliste ?

Jamais Rarement Parfois Souvent Pas d'avis

Concernant l'accessibilité de nos services :

13) à l'exception du numéro d'appel d'urgence 101, les réseaux de communication destinés à nous contacter sont-ils efficaces ?

Oui Non Pas d'avis

14) Lors de vos contacts avec nos membres du personnel, comment évaluez-vous la qualité de l'accueil qui vous est réservé ?

Faible Moyenne Bonne Elevée Pas d'avis

15) En rue ou au sein de nos deux commissariats, les membres du personnel de notre Zone de Police font-ils preuve de disponibilité ?

Oui Non Pas d'avis

Vous pouvez découper ce questionnaire et le déposer dans l'un de nos commissariats (Espace 2000, 2 – 1470 Genappe ou Chaussée de Charleroi 71 – 1400 Nivelles) ou l'envoyer à une de ces deux adresses à l'attention de la Direction de la Qualité. Vous pouvez également remplir ce sondage directement en ligne sur notre site internet : www.votrepolice.be. Clôture de l'enquête: le 30/09/2016. **Nous vous remercions de votre participation.**



Police



ALEX FERRER
COIFFURE À DOMICILE

MILENA IALIPRETE
0471/44.69.68
MIALIPRETE@ALEXFERRER.BE
FACEBOOK.COM/ALEXFERRER1410

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Le Centre culturel fait sa rentrée

CULTURE ET VOUS !



Des films d'animation pour les enfants, des ateliers pour les ados, du théâtre et un spectacle en hors-les-murs, des documentaires, un festival pour les jeunes, un livre sur la sucrerie de Genappe qui déborde de souvenirs... Ce semestre-ci, vous n'en douterez plus: se plonger dans la culture, c'est quand même plus chouette que de regarder la télé! D'autant plus que, petits et grands, on a franchement cherché à vous faire plaisir.

Découvrez la programmation complète sur www.ccggenappe.be ou dans le nouveau dépliant de saison, disponible dans les commerces ou sur demande en version papier ou électronique.

Infos: 067/77 16 27 ou info@ccgenappe.be

J'habite, tu habites, nous habitons Baisy-Thy



Initié en 2014, HABITER Baisy-Thy est un projet participatif qui, pendant de longs mois, a permis aux habitants et aux agriculteurs du village de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de découvrir leurs vécus respectifs pour mieux vivre ensemble. À travers des ateliers vidéo et photo, nous avons voulu ouvrir une fenêtre sur le monde agricole, cet univers dont nous ne connaissons pas toujours les réalités et les enjeux, mais qui mérite que l'on s'y attarde, le temps d'une rencontre avec les hommes et les femmes qui le portent à bout de bras... Le résultat de ces échanges (photos, témoignages, vidéos) sera exposé le week-end du 1 et 2 octobre à la place d'Hattain à Baisy-Thy, dans le cadre de la St Hubert, organisée par la Baisythoise.

Renseignements
Exposition HABITER Baisy-Thy
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
Place d'Hattain à Baisy-Thy
067/77.16.27
valerie@ccgenappe.be
Entrée libre



Un livre sur la sucrerie

Publié aux Editions L'Harmattan, «Les choses qu'on a vécues ensemble» est le titre de la nouvelle publication dédiée à l'ancienne sucrerie de Genappe. A travers une série de témoignages et de photographies, ce sont les souvenirs d'anciens travailleurs et les ébauches pour l'avenir que le Centre culturel a voulu mettre en lumière dans ces pages.

Retour en 2012. Le Centre culturel de Genappe initiait le projet «Carré Blanc» qui fait référence au morceau de sucre et au nom que portait le journal interne de l'usine. Un large appel à témoignages fut lancé. De nombreuses personnes se manifestèrent et quantité d'archives, de photos et de récits de vie furent recueillis.

À la suite de cette récolte, d'autres personnes furent interviewées. Soit parce qu'elles

étaient impliquées dans le processus de réaffectation du site, soit parce que leur expérience professionnelle alimentait les propos: le souvenir, le monde du travail, la ruralité, l'environnement...

Résultat d'un formidable écrit collectif, l'ouvrage est aujourd'hui dédié à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette publication ou qui s'intéressent aux réhabilitations de friches industrielles. Ainsi qu'à tous les habitants de Genappe chez qui une odeur de sucre continue à flotter dans les souvenirs...

En vente au Centre culturel, rue de Bruxelles 14, au prix de 21 €.

Renseignements

www.carreblanc-genappe.be
067/ 77.16.27 ou valerie@ccgenappe.be

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be



**Un anniversaire à la ferme ?
Un mercredi après-midi ?
Un stage pendant les vacances ?
En famille, en groupe avec
l'école ou la crèche !**

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.fermedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



CENTRE CULTUREL

Film «Tous les chats sont gris» c'est gratuit!

Dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel met notre belgitude à l'honneur le 25 septembre prochain, avec la projection de «Tous les chats sont gris», un film de Savina Dellicour, avec Bouli Lanners et Anne Coesens. Une perle qui a fait l'unanimité auprès de la critique belge!

Le synopsis

Paul a 46 ans. Il est détective privé. Dorothy en a presque 16, elle est en pleine crise identitaire. Il vit en marge de la société bien-pensante bruxelloise, elle a grandi en plein dedans. La seule chose qui les lie est le fait que Paul sait qu'il est le père biologique de Dorothy. Récemment de retour au pays, Paul revoit Dorothy. Troublé, il l'observe, sans oser s'approcher.

Mais tout bascule le jour où Dorothy vient lui demander de chercher son père biologique...

Dans ce premier long métrage qu'elle signe avec brio, Savina Dellicour retrace une histoire oedipienne de manière fluide et tendre. Un film au sujet universel qui vous fera passer un dimanche soir en famille dans ce que le monde du cinéma belge a de meilleur.

Renseignements:

Projection «Tous les chats sont gris» Dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le dimanche 25 septembre à 19h à la Maison Galilée 067/77 16 27 reservation@ccgenappe.be Réservation obligatoire (nombre de places limitées) - Gratuit - À partir de 15 ans.



On part en balade ?

Au Centre culturel, nous aimons vous emmener en balade en dehors de Genappe le temps d'une soirée... Danse, théâtre ou musique, au moment de la programmation, c'est toujours un véritable casse-tête d'arrêter notre choix sur une sélection, tant notre envie de vous faire découvrir les propositions culturelles des alentours est grande! Cette fois, notre petit doigt nous dit que ces «Hors-les-murs» vont particulièrement vous plaire!

Cold Blood,

Le 12 octobre au PBA.

Vous souvenez-vous de Kiss and Cry, cette œuvre de Michèle Anne De Mey et Jaco Van Dormael qui, en 2012, avait provoqué un engouement incroyable dans l'univers du spectacle de «nano-danse»? Il s'agissait d'un spectacle où les mains des danseurs, par le filtre de caméras de cinéma, participaient à la réalisation en direct d'un long-métrage. Forte de cette expérience de création vivante, la même équipe a rempli l'aventure avec Cold Blood. Dans un monde où les mains deviennent astronautes et se lancent dans un frénétique numéro de claquettes à la Fred Astaire, «Cold Blood» raconte l'histoire de sept morts, aussi absurdes que singulières...

ans après sa fermeture, de la vie et de la mort de la manufacture Royal Boch à la Louvière, de ses travailleurs, de leur espoir et de leur combat. Cette pièce a été créée avec le concours d'anciens travailleurs qui ont non seulement participé à l'écriture mais qui y jouent aussi leur propre situation sur scène. Tarif: 12€ (au lieu de 18€).

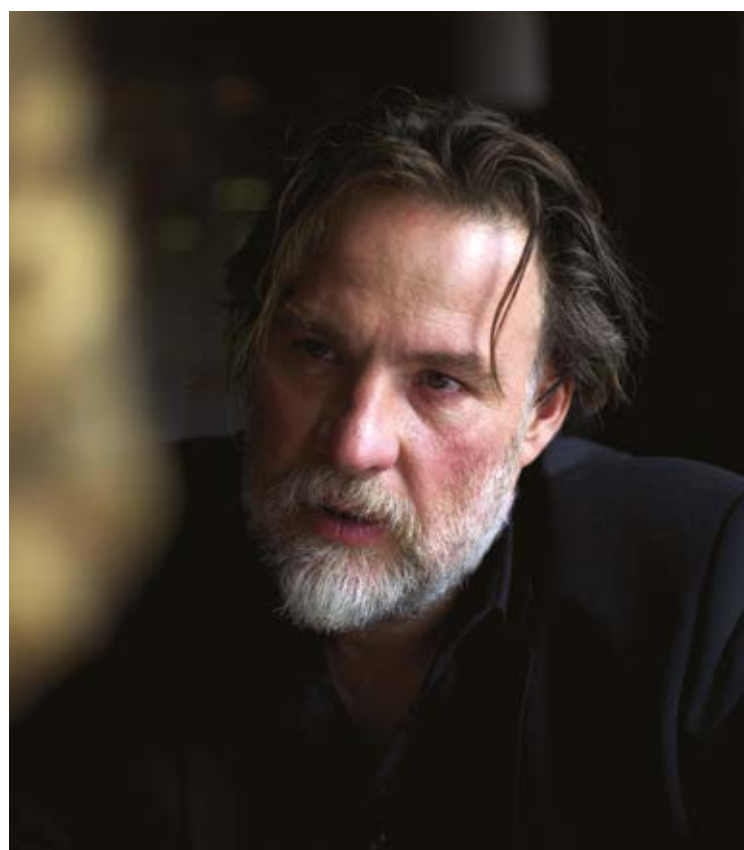
Royal Boch, la dernière défaïence,

Le 7 octobre au Centre culturel de Sambreville.

Dernière création de théâtre action de la Compagnie Maritime: «Royal Boch, la dernière défaïence» dévoile le récit, trois

Renseignements

Cold Blood au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le mercredi 12 octobre à 20h. Royal Boch, la dernière défaïence, au Centre culturel de Sambreville le 7 octobre à 20h. Réservations: 067/77.16.27 reservation@ccgenappe.be (réservation obligatoire avant le 16/09) - covoiturage organisé au départ de Genappe.



PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson

Action :

- 22 couleurs gratuites
- Le caisson rond au prix du caisson coupé

www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be

Portes et châssis en PVC

Wymar

Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Beauty home

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

NEVES

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation: le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88

Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Conseil d'orientation: À vous la parole!

Comment faire vivre la culture à Genappe? Est-elle suffisamment accessible à tous? Quelle est sa place dans l'école? Quelles sont les missions du Centre culturel? Comment évaluer l'action culturelle mise en place sur le territoire? Si ces questions vous parlent, votre avis nous intéresse!

En regard du nouveau décret qui fixe les règles de reconnaissance et de fonctionnement des centres culturels, le Centre culturel de Genappe mettra très prochainement sur pied un espace de concertation, sous la forme d'un **conseil d'orientation** (qui fait suite au Conseil culturel initié il y a quelques années). Plate-forme de rencontre et d'échange d'idées, ce conseil aura pour mission de cerner les enjeux culturels et sociétaux de Genappe et de voir quel rôle le Centre culturel peut y jouer. Il ne se chargera donc pas de la programmation, mais bien de définir des lignes de force à développer et à concrétiser pour les années à venir. Et bien sûr, de déterminer des outils évaluatifs afin de perfectionner l'action culturelle.

Alors, si vous avez une folle envie de nous apporter votre regard nouveau, faites-vous connaître auprès d'Emilie Lavaux, directrice du Centre culturel: 067/ 77.16.27 emilie@ccgenappe.be

Madame Framboise

Artisanat du monde
Boutique cadeaux

Rue Ry d'Hez, 22
1470 Baisy-Thy

+32 476 51 62 14
www.madame-framboise.be



SYNDICAT D'INITIATIVE

Baisy-Thy - 220 ans du tilleul de la place d'Hattain



«Le tilleul de la place d'Hattain a été planté en 1796 sous l'appellation «arbre de la liberté» pour fêter l'expulsion des Autrichiens et l'annexion de notre pays à la France. A l'époque, il était souvent de coutume de planter un arbre pour fêter un événement important dont on voulait rappeler le souvenir aux générations futures. C'était le cas en France pour marquer l'avènement de la République ou chez nous, pour marquer notre indépendance. Pour son port majestueux, pour sa stature, pour sa croissance relativement rapide, pour sa durée de vie, pour le parfum de ses fleurs ou pour l'efficacité de sa tisane; le tilleul était l'arbre le plus approprié pour commémorer un événement. Le majestueux tilleul Baisythois fêtera son 220^e anniversaire en cette année 2016 à l'occasion des festivités de la Saint-Hubert.»*

Programme

1^{er} et 2 octobre
place d'Hattain à Baisy-Thy
Une organisation de la Baisythoise, du comité de la Balle Pelote de Baisy-Thy, du Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe et du Centre Culturel de Genappe.

Samedi 1^{er} octobre

- 14h-18h: Expositions sur «Hattain» à la salle Saint Roch et «Habiter Baisy-Thy» au salon de la chapelle d'Hattain
- 16h: Départ aux Chant des Oiseaux du cortège des «Vis Tchiapias» accompagné par le Renouveau Musical de Genappe
- 16h30: Festivités des 220 ans du tilleul sur la place d'Hattain
- 17h30: Vernissage de l'exposition «Habiter Baisy-Thy»
- 18h30 Repas: Potée des «Vis Tchiapias» et animation musi-

cale au chapiteau
Réservations obligatoires au 0495/907586
- 21h30 Feux d'artifice

Dimanche 2 octobre

- 10h-18h: Expositions sur «Hattain» à la salle Saint Roch et «Habiter Baisy-Thy» au salon de la chapelle d'Hattain
- 10h: Messe solennelle avec la présence des sonneurs de trompes de chasse sous chapiteau
- 10h45: Bénédiction des chevaux et animaux de compagnie
- 11h: Procession des reliques de Saint Hubert. Parcours champêtre de 3km
- 11h10: Départ du rallye équestre «Jacques Rayez» sur les terres de Godefroid de Bouillon
- 12h: Repas Choucroute Alsacienne traditionnelle (13€) sous chapiteau chauffé Réservations souhaitées au 0495/90.75.86 ou au 0475/82.05.23
- 13h30-16h30: Après-midi Oberbayern animé par le Renouveau Musical de Genappe
- 15h: Remise des prix du rallye équestre

Renseignements

Christophe Balestrie
0495/90.75.86
Hector Tubiermont
0475/82.05.23

* Extrait du livre «Hattain, le cœur de Baisy-Thy» de Christophe Balestrie

agenda

DU 9 AU 30 SEPTEMBRE

Exposition d'aquarelles

«Vie et patrimoine de nos villages en aquarelles» d'André Dubois.
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h30.
Hôtel de Ville – Espace 2000

16 SEPTEMBRE

Académie Portes ouvertes

25^e anniversaire, voir infos page 5 A partir de 18h à l'Espace 2000

18 SEPTEMBRE

Un dimanche à Genappe

Salon des sports au complexe sportif de Genappe de 11h à 18h - Organisés par l'association des commerçants et la commission des sports de Genappe
Réservation des repas: R. Van Peteghem: 0477/32.94.03

18 SEPTEMBRE

Visite de la réserve naturelle

A 9h, inscription obligatoire
Infos: Service Environnement aude.roland@genappe.be
067/79.42.72

18 Septembre

Dîner des Glabaisiens

à partir de 12h Renseignements: Bibliothèque de Glabais
067/78.04.16

21 SEPTEMBRE

Les mercredis de la bibli'

Ateliers Origami de 14h à 16h
Infos: Bibliothèque de Genappe - 067/79.42.92

1^{er} ET 2 OCTOBRE

Fête villageoise

Festivité du 220^e anniversaire du Tilleul de la place d'Hattain et de la Saint Hubert
Organisé par la Baisythoise, le Comité de la Balle Pelote et le Cercle d'histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe
Infos: Christophe Balestrie: 0495/90.75.86 – Hector Tubiermont: 0475/82.05.23

1^{er} ET 2 OCTOBRE

Habiter Baisy-Thy, exposition

Dans le cadre de la fête de la Saint Hubert - Vernissage le 1^{er} octobre à 17h30
Infos: Centre culturel 067/77.16.27 valerie@ccgenappe.be - Entrée libre

DU 7 AU 31 OCTOBRE

Exposition d'ensemble

D'anciens élèves des Ateliers du Léz'Arts - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h30.
Hôtel de Ville – Espace 2000
Vernissage le vendredi 7 octobre à 18h30

2 ET 9 OCTOBRE

Visite de la réserve naturelle

Inscription obligatoire
aude.roland@genappe.be
067/79.42.72

9 OCTOBRE

Petit déjeuner Oxfam

organisé par Pacage de 8h à 11h à la Maison Galilée
Inscriptions recommandées: Christine Gilain: 0472/07.07.17
info.pacage@gmail.com

SPORT - YOSEIKAN BUDO

Des victoires et le plein de bonne humeur

Open international de Belgique

Très bonne saison sportive pour le club de Yoseikan de Genappe, qui a accueilli l'open international de Belgique ce 14 mai dernier. Le soutien de notre échevin des sports, M. Tubiermont, a été fort apprécié et les Genappeiens lui ont fait honneur.

En effet, dans la catégorie des adultes, ils ont remporté pas moins de trois médailles d'or, huit médailles d'argent et une de bronze; ainsi que la médaille de bronze pour le combat d'armes en équipe. Et ce n'est pas seulement dans les différents ateliers de combat (armes, frappes poings-pieds, projections et immobilisations au sol) que nos pratiquants se sont distingués, on peut aussi saluer la très bonne prestation de notre arbitre Michaël Montes.

Bravo aux enfants!

La combativité et le bel esprit de nos jeunes ont porté leurs fruits lors de la compétition du 15 mai 2016.

Champion du monde!

Applaudissons la prestation de notre jeune Alexis Peetz: il est allé défier les combattants d'autres disciplines lors des championnats du monde tous styles d'arts martiaux (WAC PRO 2016) au Portugal et il

est revenu en champion du monde de Jiu-jitsu brésilien et vice-champion du monde de Sanda!

Né en 1975, le Yoseikan Budo peut se voir comme une fusion de plusieurs disciplines martiales. La flexibilité de ses techniques en fait un art martial riche et moderne. Il permet à chaque pratiquant d'évoluer entre projections, immobilisations au sol, frappes diverses, clés arti-

culaires, armes, etc. C'est une discipline qui utilise la puissance et la fluidité de l'ondulation comme fil conducteur et qui se centre sur le respect de la biomécanique du corps pour arrêter de se blesser et de blesser l'autre lors de la pratique martiale.

Renseignements

Club de Yoseikan,
Geoffroy Milan 0475/51.78.78



24 SEPTEMBRE

Assemblée générale des associations patriotiques

à 16h à la Maison Galilée - parking du centre de Genappe
Infos: 067/85.04.21 – Jean Deza, Président

25 SEPTEMBRE

«Tous les chats sont gris»

Film à la Maison Galilée à 19h Genappe - Réservation obligatoire au centre culturel: reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27

25 SEPTEMBRE

Musique à Glabais

Récital de concertos pour violoncelle et cordes, Ensemble Artes à 17 h, Eglise St Pierre à Glabais. Cartes en prévente: 14€, au Centre Culturel et Syndicat d'Initiative de Genappe, Boulangerie Falise à Glabais, La Cabosse d'Or à Ways. Sur place: 16€ - Infos: Hubert Frissser: 067/77.10.51 Eddy Jonckheere: 02/351.15.53

6 OCTOBRE

Repas dansant

Organisé par la commission communale des seniors
A 12h, salle polyvalente Espace 2000
Infos: 067/79.42.01

DU 12 AU 20 OCTOBRE

Fureur de lire

«La bière racontée et dégustée». Voyage de lecture autour de la bière mis en bouche par des conteuses et les bibliothécaires
Infos: Bibliothèque 067/79.42.92

15 OCTOBRE

Place aux enfants

voir page 4

23 OCTOBRE

Bourse des Kid's

31 OCTOBRE

Corège d'Halloween

(Haute rue)
Renseignements: Bibliothèque de Glabais 067/78.04.16